

Montesquieu dans *Le Monde* en 2001

Un Montesquieu a disparu le 1^{er} janvier 2002, celui de la Banque de France : gravé par Jacques Jubert, il circulait depuis 1981, comme le rappelle Pierre Jullien dans un article consacré à l'artiste, un expert en gravure sur bois (*Le Monde*, 16 avril 2001). Ceux de nos lecteurs qui auraient conservé, soit négligence, soit fidélité, un exemplaire de ce billet sont invités à l'examiner de près : Françoise Chauvin ne nous apprenait-elle pas le 17 décembre que « celui qui porte une faute d'orthographe en haut et en bas [...] se négocie entre 2000 et 3000 F » ? Avec un de ces *Montesquieu* providentiellement fautifs il serait donc encore possible d'acquérir, après conversion en euros (hâtez-vous...), les trois volumes parus des *Œuvres complètes* du Président, trois volumes présumés, eux, sans faute ! Excellente affaire que de recevoir trois beaux livres en échange de vilains billets : car si nos euros actuels se sont plutôt bien défendus en 2002 contre le dollar, ils ne doivent pas leur pouvoir d'attraction à leurs qualités visuelles. C'est du moins ce qu'incite à penser de cette réussite financière la vigoureuse critique par l'historien Michel Pastoureau des figures et des couleurs choisies pour l'ornement de nos nouveaux billets : des secondes surtout, « timides et sournoises, ni franches ni pâles, dont tous les tons – gris, brun, bleu, orange, vert et jaune – semblent rompus ». Et dans une analyse que ni Max Weber ni sans doute l'auteur de *L'Esprit des lois* ne désavoueraient, le pénétrant historien de la symbolique des couleurs qu'est Pastoureau (voir, par exemple, *Figures et couleurs, études sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, 1986, et *Bleu, histoire d'une couleur* [Le Seuil, 2000, réimpr. « Poche », 2002]) oppose les tons vifs et sans complexe des billets d'antan de l'Europe du nord aux « couleurs pisseuses » – comme honteuses – de ceux des pays latins. Mais entre l'Europe protestante et l'Europe catholique Bruxelles n'a pas voulu choisir : d'où le résultat esthétiquement affligeant que chacun peut constater, « des teintes

intermédiaires, ni éclatantes ni délavées, plutôt des couleurs brisées, et en tout cas très laides » ; d'où également la conclusion désenchantée qu'inspire au commentateur cet excès de prudence, quels qu'en soient les motifs :

telle qu'elle apparaît sur ses pièces et billets, la future Europe monétaire semble bien pâle et bien mièvre, comme si, *pour reprendre une expression chère à Montesquieu* [c'est nous qui soulignons], elle était déjà « fatiguée de ne plus croire à ses propres valeurs » (23 novembre).

Avouons qu'intéressé par le thème de l'article et l'incontestable compétence de son auteur, ce qui s'y présentait comme une citation nous a troublé. La subtilité de la formule sonnait bien un peu comme du Montesquieu, mais le dernier mot détonnait. Vérification faite (merci, Frantext!), on peut affirmer sans grand risque que pas plus au singulier qu'au pluriel le mot *valeur*, dans le sens qu'il a pris de nos jours, au moins depuis Lavelle, n'appartient au vocabulaire ni de Montesquieu, ni du XVIII^e siècle. La citation était donc inexacte, mais d'où venait-elle ? Nous avons cru l'identifier en remplaçant seulement le mot contesté par un terme effectivement cher à Montesquieu comme *principes* ou *maximes* : résultat négatif. Lassé de ces recherches infructueuses, nous avons alors pris le parti d'interroger Michel Pastoureau lui-même : de fort bonne grâce – et nous avons plaisir à l'en remercier – celui-ci a reconnu que les contraintes temporelles d'un quotidien ne lui avaient pas permis de vérifier ce que sa mémoire lui dictait, soit, pensait-il, une réminiscence des *Romains*. Malheureusement, nous n'avons pu en trouver trace dans le texte des *Considérations*, au tome 2 de l'édition en cours des *Œuvres complètes*. Livré aujourd'hui à la sagacité des lecteurs de cette revue, le mystère subsiste. À défaut d'être dissipé, il a l'avantage d'inspirer au responsable de cette chronique un petit retour sur soi... et sur elle.

Le premier devoir de l'historien – et tout chroniqueur devrait ambitionner d'être historien du présent – est d'établir les faits, de rectifier les erreurs. C'est ce que nous essayons de faire ici depuis 1998. L'entreprise peut sembler pédante, ou un peu scolaire : il est même possible qu'au fil de la rédaction notre clavier d'ordinateur se soit parfois déguisé, insidieusement, en bic rouge zébrant les marges des copies. Que les auteurs des textes épinglés, s'ils ont eu ce sentiment, nous pardonnent de le leur avoir involontairement inspiré : beaucoup, beaucoup trop de copies effectivement corrigées dans une longue carrière, cela laisse des traces ! Mais le dessein de cette chronique est évidemment tout autre : mesurer, analyser, à travers *Le Monde*, l'intensité et les formes de la présence de Montesquieu dans notre culture d'aujourd'hui. Et, de ce point de vue, erreurs et approximations mêmes sont pleines d'intérêt. Les historiens des sciences

savent bien qu'il y a plus de richesse dans l'histoire des tâtonnements et des erreurs que dans celle des seules découvertes. Il en va particulièrement ainsi de certaines fausses citations : produits d'un souvenir trompeur parce que vivant, témoins véridiques d'une présence secrète, d'un de ces cheminement obscurs de la mémoire et de la pensée sans lesquels notre vie intellectuelle serait aussi passionnante que celle d'un robot ménager.

Pour notre propos la fausse et énigmatique citation que l'on vient de relever n'est donc pas moins intéressante que telle autre, parfaitement exacte. « Comme la religion se défend beaucoup par elle-même, elle perd plus lorsqu'elle est mal défendue que lorsqu'elle n'est point du tout défendue. » Cette mise au point impertinente – et rigoureusement authentique – est empruntée, le 9 mars, à la troisième partie de la *Défense de L'Esprit des lois* par un groupe de cinq intellectuels mahométans soucieux de distinguer le véritable Islam et sa dérive islamiste. Deux cent cinquante ans après sa publication l'argument de Montesquieu sert ici à condamner la destruction par les talibans afghans des statues de Bouddha. En 2001 comme les années précédentes le sage Montesquieu est donc intervenu dans les débats de notre temps. Quels débats ? Inexistants selon les uns, surabondants selon les autres, ce dont se fait l'écho le Persan de Montesquieu invoqué par le sociologue Cyril Lemieux dans *L'Année des débats « La suite dans les idées »*, un livre dont rend compte Thomas Ferenczi (26 janvier). En réalité, et nul ne s'en étonnera, c'est d'abord de politique qu'il s'agit. Montesquieu n'est-il pas natif, ou peu s'en faut, des rives de la Gironde, cet estuaire fait de trois rivières qui auraient délibérément choisi de se regrouper, inventant ainsi la politique, si cette dernière est bien art de gérer la diversité. « Ce n'est pas un hasard, écrit à ce propos Pierre Cherruau [18 juillet] si Montaigne et Montesquieu ont grandi et travaillé là. Le radical-socialisme a bien dû y puiser aussi de son eau. » L'idée d'une prédestination géographique a beau pouvoir se réclamer d'une lecture rapide et convenue de Montesquieu, elle est assurément ici plus séduisante que solide ; et l'on ne sait si Alain Juppé dont il nous est dit (Jean-Louis Saux et Claudia Courtois, 28 février) qu'en Aquitaine « il a appris Montaigne, Montesquieu, le vin [...] » accepterait volontiers, comme toujours droit dans ses bottes, de se réclamer, fût-ce par l'intermédiaire de Montesquieu et comme aurait pu plus légitimement le faire son prédécesseur, le président Chaban-Delmas, de l'héritage radical. Au reste Alain Juppé, normalien, agrégé des lettres avant d'être énarque, n'avait pas dû attendre, on l'espère, d'être maire de Bordeaux pour découvrir Montesquieu !

Quoi qu'il en soit, voici ce dernier de nouveau invoqué, sinon enrôlé, en 2001, dans le débat institutionnel français. Du fait des élections de 2002 certaines analyses, pourtant étayées de sondages, sur le caractère populaire de la cohabitation ont brusquement pris un coup de vieux. On peut se demander si Jean-Claude Casanova serait aussi affirmatif aujourd'hui qu'il y a à peine plus d'un an, quand il pensait pouvoir constater (17 novembre), au sujet des relations du moment entre les deux têtes de l'exécutif, un divorce entre l'opinion des experts et celle des citoyens : « Les Français retrouvent l'inspiration de Montesquieu et se félicitent de voir un pouvoir en limiter un autre ». Du moins la réflexion était-elle moins éloignée de la véritable pensée de *L'Esprit des lois* que les sempiternelles références à la « séparation des pouvoirs ». Pour que cette idée suspecte reprenne un peu de couleur, ne faut-il pas la rattacher plutôt à Locke qu'à Montesquieu, comme le propose Jean-Guy Talamoni rappelant la république corse de Paoli, fondée, dit-il, sur les principes du philosophe anglais, séparation des pouvoirs, droit à l'insurrection, contrat social (15 mai) ? Le thème paresseusement rebattu de la « séparation » est en tout cas bien commode pour l'actuel chef de l'État dans la controverse sur son statut pénal, où il n'est pas toujours sûr que Montesquieu serve la cause du droit : voir l'argumentation des défenseurs de Jacques Chirac, telle que le journal la résume (1^{er} juin). Vincent Tournier déforme moins les textes en assurant (6 avril) : « Pour Locke ou pour Montesquieu, il n'a jamais été question, dans la théorie de la séparation des pouvoirs, d'interdire à la justice de demander des comptes à qui que ce soit, au contraire ». De fait, les précédents américains rappelés par Tournier – crises récentes d'une république fondée sur les principes des deux philosophes – ne plaident pas pour l'immunité présidentielle, et si les temps « barbares » lui avaient été aussi familiers qu'à Montesquieu, l'auteur aurait pu invoquer la présentation donnée dans *L'Esprit des lois* (XXX, 1) du procès de Brunehaut, reine jugée et condamnée par les représentants de la « nation ». Ce débat suggère en tout cas qu'il n'est jamais inutile de répéter, si classique et même banale que soit l'idée, que la république de Montesquieu, celle – peut-être – dont rêvait Lionel Jospin – a pour principe la vertu (2 janvier).

Échappant cependant à tout moralisme, deux ouvrages dont Thomas Ferenczi rend compte le 25 mai reprennent le procès de notre cinquième république, aussi infidèle selon eux au *principe* qu'à la *nature* du vrai gouvernement républicain. Le livre de François Devoucoux Du Buysson (*Une histoire d'amour. Essai sur la république française*, Éd. L'écart) rejoint Montesquieu, explique Ferenczi, en partant de Saint-Just et de Rossel,

donc de l'idée d'égalité, incompatible avec l'idéologie et la réalité du capitalisme libéral. Celui de Bastien François (*Misère de la République*, Denoël), relève sans complaisance ce que sont devenues nos institutions où nul, en fin de compte, n'est plus responsable de rien devant quiconque. Or la vraie nature du gouvernement républicain serait d'organiser clairement la responsabilité. Le remède à notre système d'irresponsabilité serait la restauration du pouvoir parlementaire, la suppression de l'élection du président au suffrage universel, la transformation du Sénat en une seconde chambre élue au scrutin direct et proportionnel...

Il aurait été plus que hasardeux de placer ces propositions, en particulier la troisième citée, sous le patronage de Montesquieu : scrupuleux, ni le journaliste ni l'auteur du livre ne s'y risquent. Dans le débat institutionnel français le Sénat fait pourtant problème ; à l'occasion du dernier renouvellement sénatorial, réalisé après une timide réforme, l'éditorial du 25 septembre note que la seconde chambre voulue par Montesquieu et à laquelle il assignait un rôle modérateur est devenue en France « un bastion du conservatisme ». La modernisation, à peine esquissée, que le journal appelle de ses vœux passerait-elle par un retour, sinon à la lettre de *L'Esprit des lois*, du moins à l'esprit de Montesquieu ?

Les références à celui-ci ne s'enferment cependant pas dans l'hexagone : elles apparaissent aussi à propos de la Corse, comme on l'a vu, le 15 mai, avec l'article de Jean-Guy Talamoni ; le lendemain Jacques Myard, député (Rassemblement pour la France) des Yvelines, revient sur le sujet pour réclamer, contre le plan Jospin, « le rétablissement de l'ordre républicain » dans « cette terre de passions » dont le destin passionnait déjà, rappelle-t-il, les hommes des Lumières, en particulier Rousseau et Montesquieu. Encore la Corse, gènoise, indépendante ou française, n'a-t-elle jamais été amarrée très loin du continent. Montesquieu, pour sa part, accompagne beaucoup plus loin les lecteurs du *Monde*. Par exemple jusqu'aux pays exotiques d'où nous parvenons, poussés par la misère, la tyrannie, les guerres civiles, tant d'immigrants clandestins. Le 13 mars, au lendemain de l'arrivée devant la côte varoise d'une malheureuse cargaison de ce type, le journal publie une lettre d'un lecteur indigné :

[...] j'ai enseigné, en arrivant ici il y a quarante ans, Montesquieu et Voltaire, Victor Hugo et Camus [...] Tout près de la même plage, aussi, se trouve le cimetière militaire où reposent pas mal de soldats. Certains s'appelaient Mohamed ou Mamadou, ils étaient venus, le 15 août 1944, depuis l'autre côté de la mer, pour aider l'Europe à retrouver la démocratie, qu'elle avait perdue. [...] Et aujourd'hui arrive ce rafiot avec sa cargaison humaine. L'émotion conduit à une première démarche : on apporte des vêtements ou des jouets. C'est bien [...] mais au fond, à l'échelon local comme au niveau national, tout le monde semble dépassé. L'Europe, sans doute, est le cadre qui convient ; mais à condition qu'il y ait, rapidement, une politique « étrangère européenne » et que l'on aborde en amont les causes de cet exode [...]. À condition aussi

que se définisse une politique mondialisée qui donne davantage aux principes de Porto Alegre qu'à ceux de Davos [...]. Combien faudra-t-il attendre pour mettre en œuvre une politique d'ensemble?

Montesquieu à Porto Alegre? Pourquoi pas? En tout cas on n'a pas fini de scruter son héritage. Dans cet examen toujours utile l'esprit critique est évidemment nécessaire. Nous n'avons pas à faire nôtres les ignorances ou les préjugés qu'il partageait avec ses contemporains. On peut éprouver la même répulsion pour toutes les formes de tyrannie et être aussi étranger que lui aux excès de dévotion sans le suivre dans le réquisitoire qu'il avait entrepris de dresser contre Louis XI, le plus « dévot » et le plus « scélérat » des princes (*Spicilège*, n° 748) : sur ce point on fera plutôt confiance à l'historien d'aujourd'hui, en l'espèce Jean Favier, montrant l'extrême conscience dans l'exercice de son métier de roi d'un souverain injustement traité par la mémoire collective (Philippe-Jean Catinchi, 28 septembre). On retiendra plutôt de Montesquieu l'essentiel, son ouverture d'esprit et son ouverture à la diversité humaine. Le 12 octobre, à la suite de Max Fumaroli, Jean-Marie Goulemot pense pouvoir le citer en exemple – parmi d'autres – de ce que dans une Europe des Lumières qui parlait français, la France savait s'intéresser aux langues étrangères : « Montesquieu parlait anglais ». À vrai dire, s'il l'écrivait, il le comprenait mieux qu'il ne le parlait : voir l'anecdote savoureuse, recueillie et reproduite d'après un tiers par Diderot dans une lettre de septembre 1762 à Sophie Volland ; sur ses vains efforts pour complimenter son hôte en anglais lors de sa visite au duc de Malborough, en son château de Blenheim : il est bien possible que sur le fait même sa mémoire, ou celle de Diderot, ou celle de l'intermédiaire soit en défaut. Robert Shackleton, dans sa biographie (Oxford, 1961, p. 120), nous apprend que vers 1730 il n'y avait plus de duc de Malborough ; l'illustre adversaire de Villars était mort en 1722, et c'est sa fille aînée qui avait hérité du titre... Au fond peu importe ici que Montesquieu ait vraiment su l'anglais (apparemment il le lisait, si l'on en juge par le catalogue de sa bibliothèque) ou que, comme l'écrit Shackleton, il n'en ait pas été totalement ignorant ; ce qui compte, c'est qu'il ait éprouvé le besoin de le parler, et probablement pas par simple politesse.

« Comment peut-on être persan ? ». Comment peut-on être anglais ? Comment peut-on être parisien ? Depuis près de trois siècles la question fondatrice d'une modernité aussi généreuse qu'ironique ne cesse de rebondir. « Comment peut-on être Arabe israélien ? », se demande le 26 septembre Francis Cornu, à propos d'une émission télévisée sur un député arabe à la Knesseth (*Le Monde Télévision*). Nul doute qu'invité à

Jérusalem, Ramallah ou Tel-Aviv, Montesquieu conseillerait le dialogue et la paix. Est donc justifiée l'interrogation d'un lecteur que le médiateur du journal, Robert Solé, rapporte le 1^{er} octobre :

Dès qu'un acte de barbarie est commis au nom du Christ, de Mahomet ou de Marx, des voix s'élèvent de toutes parts pour dire que cet acte n'a rien à voir avec Jésus, Mahomet ou Karl Marx. Je souhaite seulement poser une question : aucun terroriste ne s'est jamais réclamé de Montesquieu, de Condorcet ou de Jaurès, pourquoi ?

Au-delà de Montesquieu cette question judicieuse invite à revenir, plus largement, sur l'héritage des Lumières. Il est devenu habituel, on le sait, parmi nos bien-pensants, de charger celles-ci de tous les maux du siècle révolu, d'y voir, comme l'écrit le 28 décembre Philippe-Jean Catinchi, « la matrice de forces obscures plus dangereuses que celles qu'elles dissipèrent » : totalitarismes, xénophobie, racisme... L'auteur de l'article, en écho à un livre récent de J.-M. Goulemot, répond justement qu'il est difficile de rendre Montesquieu responsable de l'usage de la terreur comme moyen de gouvernement. Encore plus malaisé de situer sa place exacte dans le grand débat de notre temps entre humanisme abstrait et culturalisme des différences, mais le nom de Montesquieu ne pouvait pas manquer de surgir dans l'article de Mohammed Harbi sur le livre de Sophie Bessis, *L'Occident et les Autres. Histoire d'une suprématie* (*Le Monde des Livres*, 15 juin). On peut cependant regretter qu'il n'y entre que par une petite porte, une citation de Joseph de Maistre :

Il n'y a point d'hommes dans le monde. J'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes, je sais même grâce à Montesquieu qu'on peut être persan ; mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie ; s'il existe, c'est bien à mon insu.

Maistre devait être myope : l'homme existe à Pétersbourg comme à Paris, à Rome, à Achim, à Goa ou au Malabar. Avec ses mauvais yeux, Montesquieu, lui, l'avait vu. Et c'est pourquoi le plus vivant de sa pensée reste la tension féconde qui l'habite entre deux pôles également légitimes, l'exigence d'universel et le respect du particulier. S'il n'a pas résolu le problème (le pouvait-il ?), il nous en a transmis les données, et c'est par là surtout qu'au début du XXI^e siècle sa pensée, *Le Monde* en témoigne, demeure si vivante.

Notre inventaire ne serait pas complet si nous omettions le talent de l'écrivain, évoqué le 24 août par Robert-Pierre Leclercq à propos d'un « conte drôlatique » de Jean-Yves Jouannais, *Jésus Hermès Congrès* (Éd. Verticales) qui mêlerait « humour et satire, farce et sérieux » à la façon de Groucho Marx et de Montesquieu. Ajoutons enfin une seconde mention de la

Défense de L'Esprit des lois, cette fois sous la plume de Pierre Lepape (*Le Monde des Livres*, 23 mars) qui relève dans le paysage intellectuel du XVIII^e siècle l'importance de l'année 1750 (à propos du *Journal de la France et des Français. Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000*, Gallimard, « Quarto »). Assurément moins attendu, le surgissement du nom de Montesquieu, le 18 juin, dans une chronique-portrait consacrée par Laurence Delaine au financier Gérard Athias, fondateur de l'Association française d'épargne et de retraite : les ennuis judiciaires de celui que l'on appelait « le chevalier blanc de l'assurance-vie » intéressent moins la journaliste que la riche personnalité d'un homme à la carrière hors normes et dont la vie ne se réduit pas à la finance : tel son ancêtre Joseph Athias, « franc-maçon évoqué par Montesquieu dans *L'Esprit des lois* ». La référence est fautive : ce n'est pas dans son maître livre que Montesquieu parle de « Dathias », mais dans le *Spicilège* (n° 472¹). C'est en effet à Florence que le Président avait rencontré ce négociant juif de Livourne, particulièrement cultivé : s'il était assurément juif, rien toutefois dans les textes mentionnés n'indique qu'il ait été maçon. Ce qui est certain, c'est que la curiosité du voyageur avait obtenu de Joseph Athias en 1728 des renseignements précieux sur des sujets variés : les particularités de l'Église et du catholicisme portugais, les conséquences économiques désastreuses, pour le commerce du sucre, de l'action de l'Inquisition au Brésil, la technique du travail du corail... Bref, Joseph Athias a été pour Montesquieu le plus intéressant des interlocuteurs, et Gérard n'a pas à rougir de Joseph !

On ne s'ennuie donc pas à chercher Montesquieu dans *Le Monde*, qu'on le rencontre dans les pages *Horizons/Débats*, *Horizons-Analyses*, dans *Le Monde des Livres*, *Le Monde Télévision* ou dans *Le Monde Argent*, dans des articles d'actualité, à l'initiative de journalistes de la maison ou d'intervenants extérieurs, voire dans le *Courrier des lecteurs*. On ne s'ennuie pas : on s'amuse ; on s'agace parfois, on s'instruit souvent, et l'on trouve toujours matière à réflexion. Il est vrai qu'au total les textes ne sont pas très nombreux : vingt-cinq en 2001, comme en 2000, au lieu de quarante et un en 1999 et de quarante-cinq en 1998 ; s'il y a eu alors un effet de deux cent cinquantième anniversaire, il est bien émoussé. On notera cependant une

1. Voir les renseignements biographiques donnés par S. Rotta et R. Minuti, p. 427 de leur édition du recueil (t. XIII des *Œuvres complètes*), ainsi que dans les *Voyages* (Masson, t. II, p. 1087 et p. 1091).

certaine stabilité du score de Montesquieu : s'il reste dans *Le Monde* le quatrième des quatre grands du XVIII^e siècle, les écarts avec ses concurrents se réduisent. De quatre-vingts mentions – ou plutôt quatre-vingts textes, un même texte pouvant reprendre le nom une deuxième fois ou davantage – en 1999 Voltaire était descendu à soixante-treize en 2000 : le voici cette fois à quarante-sept, devancé par Rousseau qui remonte de cinquante-deux à cinquante-cinq, contre soixante et onze en 1999. Quant à Diderot, de cinquante-deux en 2000, il descend à trente-sept en 2001.

Ces chiffres ne disent pas tout, et l'on devrait pouvoir les croiser avec d'autres données. Pensons, par exemple, à ce qu'il serait possible d'appeler un indice d'aimantation, ou d'attractivité. Car le nom recherché dans les colonnes du journal s'y trouve rarement seul : on pourrait analyser, dans son étendue, sa nature, sa diversité, le réseau de références qui se constitue ainsi autour de lui. Sans surprise le réseau Diderot apparaît dans cette perspective aussi riche que divers. On y rencontre en effet, dans l'ordre alphabétique, Balzac, Bossuet, Boucher, Calvino, Camus, Catherine II, Cervantès, Conrad, Flaubert, Greuze, Hugo, Humboldt, Lamartine, Lénine, Marx, Melville, Proust, Rimbaud, Saint-Exupéry, Sartre, M^{mc} de Sévigné, Sterne, Stevenson, Evelyne Sullerot, Verne. Le réseau Montesquieu, à peine moins étendu, mais moins varié, est surtout moins ouvert sur l'avenir : un petit tiers seulement des vingt-trois noms qui le constituent appartiennent aux XIX^e et XX^e siècles, au lieu de dix-sept sur vingt-cinq dans le réseau Diderot. Il n'empêche : la liste qui suit place Montesquieu en bonne compagnie : Camus, Casanova, Condorcet, Diderot, Fielding, Grégoire, Hobbes, Hugo, Jaurès, Locke, Maistre (Joseph de), Malesherbes, Marx (Groucho, et non Karl!), Montaigne, Raynal, Rivarol, Rousseau, Sade, Sartre, Swift, Voltaire, Zola. Ces affinités auront-elle été confirmées en 2002 ? Réponse, nous l'espérons, l'an prochain.

Jean EHRARD